



Discours d'accueil de Jean-Pierre Couteron à Marisol Touraine,
Ministre des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des femmes

Madame la ministre des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des femmes,
La Fédération Addiction regroupe des acteurs des anciens secteurs alcool et toxicomanie, agissant dans les champs de la prévention, du soin ou de la réduction des risques, à partir d'une conception transdisciplinaire de l'addiction. Vous avez dans cette salle les associations qui ont depuis 2009 milité pour l'ouverture des salles de consommations à moindre risque (SCMR), beaucoup de ceux qui travaillent auprès des publics en précarité, près de 2/3 des CAARUD et des CSAPA, la quasi totalité des acteurs du soin résidentiel et de ces communautés thérapeutique que certains ont opposé au SCMR, vous avez celles et ceux qui animent les CJC, organisant l'implication des acteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du social, bien au-delà des seuls soignants, pour aider familles et entourages au plus tôt, dans une logique d'Intervention Précoce (IP) en lien avec une démarche de prévention.

En rejoignant la même fédération, ces acteurs choisissent de dépasser les effets de filière ou de logique associative, qui isolent, pour faire converger leurs actions dans un continuum gradué et varié, adapté à l'actuelle diversité des usages et des usagers : ils sont médecins généralistes, éducateurs spécialisés, pharmaciens, travailleurs sociaux, thérapeutes, ils exercent dans des réseaux de santé, en ville ou dans des hôpitaux, dans des CSAPA ou CAARUD, mais ils se reconnaissent dans cette démarche commune, attentifs à l'articulation des actions pour lutter contre les inégalités de santé et pour la mise en place d'un parcours de santé adapté, qu'il s'agisse des traitements médicamenteux, (Traitements de Substitution aux Opiacés ou nouveaux traitements de l'alcool, VIH et VHC), des réponses sociales à l'exclusion ou de la lutte contre le tabagisme par exemple.

Enfin, vous avez dans cette salle des usagers, mobilisés dans le cadre de la loi de 2002.2, suite au travail fait pendant l'année dans de nombreux services médico-sociaux, ou issus des groupes d'entraide et des associations d'auto-support avec qui nous militons pour une évolution du cadre législatif.

La Stratégie Nationale de Santé avait fait naître l'espoir d'une politique qui se recentrerait sur la prévention et organiserait la complémentarité des acteurs. Face aux millions de personnes, familles et usagers, concernés par les addictions, dans une société aussi addictogène que la nôtre, nous attendions une priorité addiction.

Les débats préparant la loi de santé ont pu faire craindre une approche limitée à tel ou tel point, mais la qualité des échanges avec les différents acteurs et la mobilisation de chacun, ont fait aboutir des amendements que vous avez soutenus, donnant une loi cohérente et porteuse de vraies évolutions : le Plan National de Réduction du Tabagisme organise la mobilisation contre le tabac ; la loi Evin reste l'outil contre le

lobby de l'alcool, ainsi que le justifie, entre autre, le phénomène du Binge Drinking ; les doubles évolutions d'une RDR à la définition étendue, avec la sécurisation des acteurs et les innovations, TROD, SCMR, Naloxone, dans le même temps de l'adoption du P de prévention des CSAPA, confortant la mission IP lancée sur tout le territoire, peut-être même en Outre-Mer, montre que l'on peut faire converger sans opposer, en s'appuyant sur les expertises de l'INSERM, de l'INPES et de l'OFDT, dans un dialogue confiant avec la MILDECA et la DGS.

Bien évidemment, il reste des sujets de débats, de désaccords, mais vous avez modifié votre agenda pour rencontrer ces acteurs et partager leurs préoccupations, consciente du chantier qui les attend.

On ne travaille pas en addictologie sans intérêt pour l'autre, pour l'humain, et on ne s'intéresse pas aux usages sans questionner le monde qui les entoure, pour que le parcours de santé ne soit pas coupé des parcours de vie. Ce qui rend ces questions, complexes et multifactorielles, et fait que les hommes et femmes politiques hésitent à s'y impliquer : vous venez de visiter un Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR), vous avez rencontré et écouté des acteurs des CJC et vous venez ici parler, à la diversité de ces acteurs des soins, de la réduction des risques et de la prévention. De cette implication comme des avancées de cette loi, dont nous espérons confirmation, nous vous remercions, Madame la Ministre, et sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Jean-Pierre Couteron
Président de la Fédération Addiction